

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021**

Le vendredi 10 septembre 2021 à 18h30, s'est tenue l'assemblée générale de l'association dans la salle du « club du sourire » de la mairie de Chagny.

Présents :

- Mme Rossignol et M.Nairat, représentants Sébastien Laurent, Maire de Chagny.
- Jean Christophe Descieux, Conseiller Départemental du canton de Chagny.
- Catherine Pappas, Maire de Chaudenay

- **Adhérents (24)** : Bernadette Barthel, Hélène Bernard, Patrick Bernard, Chantal et Yvan Contat Grangé, Marlyse Delange, Marie-Dominique Dubost, Geneviève et Michel Fichot, Nathalie Gagnard, Anthony Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, , Suzanne Joblot, Jean-Michel Joly, Lydia Le Leuxhe, Alain Le Leuxhe, Eliane Losson Laporte, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Michèle Rodier
- Dominique Rebillard, directeur de l'école de Rully
- Gilles Belfils, représentant des Foyers Ruraux de Saône et Loire

Excusés :

- **Adhérents excusés avec procuration (18)** Alexia Barthel, Roger et Josette Batteault, Denis Faivre, Juliette Faust, Jeanine Gagnard, Maxime Herbourg, Jocelyne Lelong, Jean-Pierre Losson, Christine Moine, Ginette Nicot, Anne-Marie Pasquier, Anne-Marie Picard, Loïc Pierrichon, Olivier Provence, Jean-Marc Rodier, Sylvie Tharreau, Olivier Ulmer

- **Adhérents excusés sans procuration (8)** : Jean-Luc Chemorin, Serge Dubost, Françoise et Thierry Itasse, Michel Joblot, Alice Julien La Ferrière (Artefice), Georgette Taillardat, Sophie Vaillant

- **Non adhérents (5)** :
 - Claudette Brunet Léchenault, Conseillère Départementale du canton de Chagny
 - Sébastien Laurent, maire de Chagny
 - Sylvie Trapon, maire de Rully
 - Sylvie Fresnais
 - Liliane Candiard

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 42

Le quorum de 22 adhérents (présents + procurations) est donc atteint (il doit être d'1/4 des membres adhérents : article XI des statuts – 85 adhérents en 2020). **L'assemblée générale peut donc se tenir.**

Alain LE LEUXHE, vice- président ouvre la séance et remercie :

- Nos adhérents et spectateurs toujours fidèles sans qui l'aventure de CinéMarey n'aurait été et ne serait possible.
- La mairie de Chagny, représentée par **Mme Rossignol et M.Nairat**
- **Catherine Pappas**, maire de Chaudenay, pour la mise à disposition de la salle des fêtes pour les séances Ciné-Village.

La secrétaire présente les excuses d'un certain nombre de personnes (voir page précédente).

1) Rapport moral et d'activité de l'année 2020 :

Jean-Michel JOLY, président expose le rapport moral :

« Si j'ai bien compris le rapport moral doit énoncer les valeurs que nous défendons et qui dictent nos actions et nos projets

Je retiens: Apprendre,

Eduquer

Emouvoir

Rencontrer l'autre, les autres

Animer la ville et ses alentours

Divertir

Tout ceci de manière plaisante par le biais du média CINEMA, le cinéma sous toutes ses formes (documentaires, courts métrages ,films d'animation, films musicaux ,comédies ,drames, fantastique).

Le public concerné : tout le monde des enfants aux plus âgés sans limite (nous allons dans les EHPAD et au centre pénitentiaire de Varennes), de tous les milieux socio- professionnels, à des tarifs à la portée de tous (de zéro à 4,5 euro la séance).

Collaborer et travailler avec d'autres associations qui partagent ces valeurs.

Ces 2 dernières années 2020/2021 n'ont été ni simples ni ordinaires :

Beaucoup de projets sont passés à la trappe Covid ; que de frustrations et de découragements mais l'esprit d'équipe du CA a su redonner du courage face à la pesante incertitude ambiante.

Le gros de l'orage semble passé mais restons en alerte nous veillerons avec Cinévillage et sa programmation mensuelle à vous proposer des comédies et des films plus ' légers '.

Un nuage toutefois persiste sur Chagny, toujours pas de salle spécifique dédiée au cinéma dans un avenir proche.

Je remercie toute l'équipe du CA qui ne s'est pas ménagée et qui a continué à ramer dans les courants contraires.

Je n'oublie pas vous les spectateurs qui nous suivez car sans spectateurs point de spectacles.

D'ailleurs si vous aimez n'hésitez pas à en parler autour de vous, le bouche à oreilles est la meilleure des promotions. »

2) Le rapport d'activités de l'année 2020 est présenté par Sylvia GAUDRY, secrétaire et Marie-Odile HERBOURG, secrétaire adjointe:

Rappel est fait de la différence entre les séances CinéVillage payantes dont la recette est entièrement reversée aux Foyers ruraux et les actions propres à CinéMarey qui n'ont pas de billetterie.

- Les 5 séances « Ciné-Village » à Chaudenay dont une projection en plein air en été (99 spectateurs), ont réuni 365 spectateurs, soit une moyenne de 71 spectateurs. Bien entendu, la crise du COVID a empêché certaines projections mais les spectateurs étaient vraiment heureux de nous retrouver lorsque cela a été possible.

Grâce à notre association les classes maternelles et primaires de Chaudenay ainsi que celles de Chagny ont pu bénéficier du projectionniste et du matériel des Foyers Ruraux, dans le cadre de « Ecole et cinéma ».

- **la Fête du Court Métrage**

Evènement national que nous avons organisé à Chagny en mars 2019 a dû en 2020 être annulée à cause de la crise sanitaire. Elle avait pourtant été bien préparée par le groupe de volontaires.

Il a été possible de la suivre sur internet mais avec un programme imposé qui n'était pas forcément celui choisi par l'association.

- **la soirée adhérents**

Nos adhérents, ont été invités le 18 septembre à une soirée spécialement réservée à leur intention à la salle des fêtes de Corpeau.

Au programme, un buffet réalisé dans le respect des règles sanitaires en vigueur et suivi de la projection du film « La bonne épouse » a réuni une trentaine de personnes. Moins que l'an passé mais pour une soirée « sans caisse et sans chapeau mais avec masque », ce n'est pas si mal !

- **la fête du cinéma d'animation**

Pour la première année, CinéMarey a voulu participer à cette action nationale en organisant 2 jours de projections gratuites au théâtre des Copiaus à Chagny. Une subvention pour ce projet particulier nous a permis de le réaliser car il faut louer le théâtre et payer les films.

Un petit groupe de volontaires s'est chargé de visionner les films proposés afin d'en sélectionner 3 pour différents publics : le samedi après-midi pour les enfants (**32 spectateurs**) ; le samedi soir pour les adultes (**15 spectateurs**) et le dimanche après-midi pour tous publics (**43 spectateurs**).

- **« Docs en balade »**

L'édition 2020 a dû être annulée à cause du confinement puis des horaires du couvre-feu. Pourtant, jusqu'au dernier moment nous avons voulu y croire, modifiant nos horaires, nous adaptant aux nouvelles règles, mais en vain. La sentence est tombée le 28 octobre mettant un point final à toutes nos interrogations. Malgré notre enthousiasme, notre persévérance et nos bonnes volontés il a bien fallu se résigner.

- **le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation**

Seules les personnes autorisées à l'avance peuvent projeter.

Les films proposés doivent être vus et acceptés en amont

Nombreuses contraintes d'horaires, d'espace et d'activités diverses pour les détenus, donc peu de spectateurs à chaque fois.

En 2020, nous avons effectué :

- 2 séances de cinéma /débat à la prison de Varennes pour 10 spectateurs au total. C'est beaucoup d'investissement en temps pour peu de personnes. Faut-il continuer ?
- Il nous reste encore 2 séances « à fournir ».

- **fonctionnement de l'association en 2020 :**

- 6 réunions de conseil d'administration et 7 réunions de bureau.
- 1 assemblée générale en février.
- 9 projectionnistes font partie de l'association. Ils sont formés par les Foyers Ruraux.
- Participation de *CinéMarey* aux réunions trimestrielles organisées par les Foyers Ruraux (choix des films, bilan...).
- Des groupes de travail pour chaque projet particulier et pour les partenariats avec les associations qui le demandent.
- Enfin, la secrétaire rappelle que l'organisation de chaque séance implique la récupération et l'installation du matériel de projection, la mise en place de la salle, l'édition d'un programme la gestion de la billetterie, la publicité (affiches, presse, invitation des adhérents et contacts)... elle rappelle que l'arrivée de nouvelles personnes dans l'équipe sera la bienvenue !
- Un site internet très fourni et tenu à jour par M.Odile.

3) Rapport financier de l'exercice 2020 :

David Gaudry, trésorier, présente le compte d'exploitation de 2020 d'où il ressort un excédent de fonctionnement de **+1437,68€** (Voir ci-dessous).

Il n'appelle aucune remarque de la part du public.

Ce rapport est mis aux voix (vote à main levée). Il est adopté à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

COMPTE D'EXPLOITATION 2020

DÉPENSES :		Commentaires
Cotisations :	605,00	Foyers Ruraux +images en bibliothèque+images de la culture
Frais de gestion :	292,77	Assurance + Frais postaux et de bureau
Communication :	774,65	"Docs en balade" + "La fête du court métrage" + projections diverses
Location de salles :	320,00	Soirée adhérents ; docs en balade , autres manifestations
Reversement recettes des Séances aux Foyers Ruraux :	1 579,50	Cinévillege : voir recettes
Réceptions :	506,08	Buvettes + pots "Docs en Balade" + divers
Divers :	105,97	remb Assos, COVID, Sacem
Achat ou location Films :	805,20	docs en balade, projection SPIP+ autres manifestations
Déplacement,mission :	26,60	Intervenants "Docs en balade"+ frais déplacement séances et projections diverses
Participations intervenants :	0,00	Intervenants "Docs en balade" + autres
Achat matériel :	46,80	Amélioration son
Prov. amortissement mat. :	1 131,02	matériel son (2012) :867,95€ + écran (2016) : 705,60 € (3*235,20)+ PC (2017) 230,06€:(2*115,03€) + 2 micros 2019 :110,40€+ chariot 2019: 84,96€
Prov. maintenance mat. :	1 000,00	Matériel vidéo
Solde débiteur N-1 :	128,94	Solde débiteur de l'année précédente

TOTAL DÉPENSES :

7 322,53

RECETTES :		Commentaires
Cotisations :	800,00	Adhérents de l'association
Subventions :	2 400,00	Département :800€ + SPIP : 600€ + FDVA 1000€
Recettes des séances (à reverser aux Foyers Ruraux) :	1 579,50	Cinévillege voir dépenses
Dons :	37,00	Panière "Docs en balade" + divers

Remboursement frais de déplacement :	0,00	<i>Dans le cadre de "Docs en balade"</i>
Manifestations de l'association	0,00	<i>entrées</i>
Buvettes :	39,00	<i>Recettes buvettes</i>
Sponsors :	0,00	<i>Docs en balade</i>
Divers :	30,10	<i>interets - régule</i>
Prov. amortissement mat. :	2 874,61	<i>reprise provisions amortissement matériel CE 2020</i>
Prov ,maintenance mat	1 000,00	<i>reprise provisions maintenance matériel cpte exploit 2019</i>
Solde créditeur N-1 :	0,00	

TOTAL RECETTES :

8 760,21

Excédent de fonctionnement 2020

1 437,68

**Trésorerie = Excédent + Provisions diverses
(1437,68+1131,02€ +1000€) = 3 568,70€**

4) Perspectives et réalisations pour l'année 2021 :

Jean-Michel Joly fait part des réalisations perspectives de l'association pour 2021:

La plupart des actions prévues sont la reconduction de ce qui existe déjà, avec le souhait de les améliorer.

- La fête du cinéma d'animation aura lieu pendant 3 jours en octobre avec des projections à destination de différents publics.
- Nos séances CinéVillages mensuelles reprendront en octobre à Chaudenay avec 3 films sélectionnés : « La terre des hommes » ; « La loi de Téhéran » ; « Les 2 Alfred » et un quatrième « Drunk » à Chagny (**sous condition de la gratuité de la salle**).
- L'édition novembre 2021 de « Docs en balade » se prépare depuis des mois ; 5 communes (Chagny, Chaudenay, Corpeau, Fontaines et Santenay) en bénéficieront avec 14 projections prévues en soirée plus 2 séances l'après-midi pour les EHPADS de Chagny et Santenay.
Nous avons privilégié les grandes salles afin de pouvoir faire face aux règles sanitaires dans les meilleures conditions possibles.
- En décembre aura lieu la soirée adhérents.
- **CinéMarey** poursuivra ses projections au centre pénitentiaire de Varennes. Il nous faut trouver des films correspondant au thème imposé par l'animatrice « Les stéréotypes ou les codes de genre »
- Et bien sûr, nous souhaitons reconduire et élargir les actions menées avec les associations .

Information : Le pass sanitaire sera obligatoire pour toutes les séances jusqu'au 20 novembre (échéance connue à cette date)

5) Montant des cotisations pour l'année 2021 :

Jean-Luc PASQUIER, trésorier adjoint rapporte la proposition du CA de fixer la cotisation 2021 à **10 €** par personne.

Cette proposition est mise aux voix (vote à main levée). Elle est adoptée à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

6) Renouveau du Conseil d'administration (C.A.) :

Lydia Le LEUXHE présente cette question et rappelle les statuts ; elle insiste également sur la nécessité et l'intérêt d'avoir de nouvelles personnes parmi nous. Elle ajoute que les personnes peuvent aussi nous aider ponctuellement comme c'est déjà le cas pour « docs en balade »

Le C.A. 2020 était composé de 15 personnes : **Hélène Bernard, Patrick Bernard, Anthony Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Anne-Marie Picard, Sylvie Tharreau et Sophie Vaillant.**

Le C.A. doit être composé d'un minimum de 8 personnes et d'un maximum de 22 personnes (article IX des statuts).

Anne-Marie Picard ne souhaite pas se représenter.

Un appel de candidatures est fait mais aucune nouvelle n'est enregistrée.

Le nouveau C.A. 2021 est élu, suite à un vote à main levée, à l'unanimité. Il est composé de 14 personnes :

Hélène Bernard, Patrick Bernard, Anthony Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Sylvie Tharreau et Sophie Vaillant.

Le nouveau C.A. se réunira : **samedi 11 septembre à 10h30** en mairie.

Le Président donne ensuite la parole :

- à **Gilles Belfils, représentant des Foyers Ruraux**

Celui-ci rappelle que les Foyers Ruraux ont 2 salariés qui projettent pour Ecole et Cinéma et qui s'occupent de la formation des projectionnistes, entre autres tâches.

Suite à la réunion de rentrée, 2 foyers ont quitté le circuit de projection car ils refusent la contrainte du pass sanitaire. C'est obligatoire !

- à **J.Christophe Descieux Conseiller départemental du canton de Chagny.**

M.Descieux fait remarquer que malgré la période difficile dont nous commençons à peine à sortir, **CinéMarey** a continué à « tenir la barre ». C'est important car le cinéma fait du bien, c'est toujours un grand plaisir de venir aux séances qui proposent des films de qualité.

Il faut aussi que les gens se mobilisent pour venir nous voir et dire que **CinéMarey** existe.

Au niveau départemental, il rappelle la volonté de continuer à nous soutenir financièrement.

- **Aux 2 élus de Chagny**

J.Michel Joly leur explique la possibilité pour nous de projeter durant la semaine « Ecole et cinéma » au théâtre de Chagny en profitant du matériel installé par les Foyers ruraux sans que cela mobilise la salle pendant un week-end.

Alain Le Leuxhe précise que nous sommes vraiment très contents de pouvoir projeter à Chagny durant le mois du film documentaire mais ajoute que nous ne pouvons pas payer une salle pour projeter dans le cadre des séances CinéVillage car nous n'avons aucune rentrée d'argent lorsque nous projetons.

Mme Rossignol (élue en charge des associations) rappelle les difficultés rencontrées par toutes les associations en raison du COVID.

Elle affirme qu'elle essaiera de défendre notre association par rapport à la position du maire (non gratuité) sans rien pouvoir nous promettre.

Suite à des questions posées par certains adhérents, elle précise que la position de la mairie par rapport à cette question n'est pas figée.

Il y a un manque de salles pour toutes les associations chagnotines et un projet est en cours pour la réalisation d'un lieu qui serait prévu à cet effet. Mais bien entendu, ce ne sera pas dans l'immédiat.

- A Catherine Pappas, *maire de Chaudenay*

Cette dernière affirme qu'elle est très heureuse de nous accueillir à Chaudenay pour les projections mensuelles et n'a aucune envie de nous voir partir.

Une petite déception par rapport à la fréquentation des Chaudenaysiens qu'elle souhaiterait plus active.

L'assemblée générale est close à 19h30. Le pot de l'amitié termine cette soirée.

Le président,

J.Michel Joly

La secrétaire,

Sylvia Faust Gaudry